

3 volumes sur la langue romane et poésies des troubadours par Raynouard

Auteur(s) : Chastenay, Victorine de

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Présentation

Date1821-10-15

Date (calendrier grégorien)17 8bre 1821

Mentions légalesFiche : projet Chastenay ; projet EMAN, Thalim (CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR)

Information générales

LangueFrançais

SourceFRADCO_ESUP378_8_230

Nature du documentmanuscrit autographe

Informations éditoriales

PublicationInédit

DestinataireChastenay, Victorine (1771-1855)

Description & Analyse

Contributeur(s)Lémonon, Isabelle

Notice créée par [Maria Laura Cucciniello](#) Notice créée le 25/06/2024 Dernière modification le 24/07/2024

19. 8. 1821.

230

je viens de lire, ou plutôt de parcourir 3. volumes de M. Raynouard sur la langue romane, et les poésies des troubadours. - il a essayé d'expliquer la formation de cette langue, & déterminé les formes, et les progrès de ses déviations du latin. - je crois qu'il y a pour moi à simplifier, aussi bien qu'à donner la grammaire, et l'orthographe de cette langue.

je note la remarque que je fais à l'embarras de l'usage de la langue. que les hommes du nord, mêlent aisément l'i dans les mots français. étoumman = étoumman. - oisun = oisun. Or je remarque que cette négligence, de habituelle, a nos habitants de villages, en bourgogne. l'orthographe de l'italien & le patois bourguignon. - je lui diso.

M. Rayn. plein de son étude sérieuse :: non qu'il difficile pour, non audemus; sed quia non audemus, & difficile pour. -

Je rappelle au latin, ce que Martial nous a dit de Rome.

facile patrem diversis gentibus unum
verbum facile quod quis scribit eras. -

la distinction de la langue romane par le dictionnaire du Comm. de la Monarchie française. - On la trouve, les auteurs distinguent la langue romane, et la langue française, ou thiotique. - en 160. on choisit pour le dictionnaire pour W. de Commeny, percevait parlait les deux langues. -

pour Maurice, on cite un mot de quelques soldats français dans son armée-torons, pratu, returns. -
en 774: on trouve des mots de la langue romane, dans une charte latine accordée aux chrétiens par le 1. empereur de l'empire, Louis le Pieux en 830. atteste qu'en 728. la langue romane existait en Espagne - elle étoit la langue vulgaire de tout le qui obéissait à Charlemagne, dans le midi de l'Europe. - le français, ou thiotique, étoit vulgaire, et dans la capitale. - cette langue romane se partagea elle-même en français, en deux langues du midi, et du nord. - la romane pure, fut le provençal - l'autre devint le français.

